



TÉLÉVISION : ÉTAT DES LIEUX

Appel à propositions

Ce dossier est coordonné par Dominique Pasquier et Franck Rebillard

L'allocution du Président de la République du 13 avril 2020 a rassemblé plus de 36 millions de téléspectateurs, toutes chaînes confondues. Il s'agit d'un nouveau record absolu d'audience, selon Médiamétrie, opérateur historique dont les mesures portent depuis ce début d'année sur les téléviseurs, mais aussi sur les ordinateurs, smartphones et tablettes. Cet événement, certes conjoncturel et lié à la période si particulière du « confinement », nous rappelle néanmoins ce phénomène social majeur : le visionnage de programmes diffusés par des chaînes de télévision reste la pratique culturelle la plus importante en France. Sa consommation s'est lentement érodée au cours de la dernière décennie, mais sans connaître d'effondrement, au regard de ce que le développement vertigineux d'internet avait pu laisser supposer.

La pratique télévisuelle, on le sait, a toujours été marquée par d'importantes variations selon les âges et les milieux sociaux. Ces écarts se sont même creusés, en particulier avec internet. Elle s'est aussi transformée dans ses modes de production et de programmation avec une multiplication du nombre de chaînes (chaînes nationales de la TNT, chaînes locales ou étrangères accessibles grâce à la fibre optique), le déclin de certains genres et la montée d'autres (l'information en continu, l'animation jeunesse), et les canaux supplémentaires procurés par les plateformes de partage et les services de streaming vidéo (programmes des chaînes historiques hébergés par les multinationales du numérique ou directement proposés sur le service VOD du groupe audiovisuel d'origine)... Ses modes de consommation et ses modalités de réception ont aussi été transformés par l'offre de *replay*, la création de communautés en ligne qui viennent équiper l'expérience spectatorielle autour d'activités créatives partagées comme le sous-titrage amateur ou *fansubbing*, mais aussi les nouvelles possibilités ouvertes par l'expérience de la consommation télévisuelle en mobilité sur les smartphones. Pour autant, la logique sociale de programmation de rendez-vous tout comme les échanges collectifs autour d'images partagées n'ont pas disparu. Ils semblent plutôt perdurer sous des formes renouvelées, à partir d'un réaménagement du flot télévisuel ou de son hybridation avec d'autres pratiques plus « natives » du numérique.

Ce dossier de la revue *Réseaux* voudrait rendre compte tout à la fois de ces permanences et de ces changements.

- Tout en étant conscient du brouillage des frontières qu'a entraîné le développement du numérique, le dossier se veut résolument centré sur la télévision en tant que média audiovisuel fondé sur des grilles de programme. L'analyse de ses mutations avec internet pourra naturellement être envisagée, mais des recherches portant exclusivement sur l'univers de la vidéo en ligne, pour légitimes qu'elles soient, ne seront pas prioritaires dans le cadre de ce dossier. Ainsi, à titre d'exemple, une analyse de la carrière d'un vidéaste amateur sur internet ou le déploiement à l'international du streaming rencontrera moins les aspirations du dossier que l'analyse de *live tweets* ou de sites de spectateurs autour d'un programme. De façon plus fondamentale, ce sont avant tout des propositions relatives aux chaînes de télévision, à leurs programmes, et aux pratiques les entourant, qui sont attendues.

- Le dossier est ouvert à des travaux portant sur toutes les dimensions concernant la production et la programmation, les contenus, la consommation et la réception : ces travaux peuvent porter sur la période actuelle comme sur des périodes antérieures, s'intéresser aux dimensions économiques, sociales ou narratives.
- Les propositions doivent être fondées sur un recueil de données empiriques. Elles peuvent être de nature très différente, quantitatives comme qualitatives, relever d'enquêtes de terrain, d'analyses de corpus ou de programmes, mais elles sont indispensables.
- Toutes les disciplines des sciences humaines ou sociales sont dans le périmètre du dossier.

Calendrier

Nous vous demandons d'informer le secrétariat de rédaction de la revue de votre intention de contribution en adressant **pour le 1^{er} septembre 2020**, une proposition d'article d'une à deux pages précisant les questions de recherche, le corpus étudié et la ou les méthodes utilisées.

Les intentions de contribution sont à adresser à : aurelie.bur@enpc.fr

Plus d'informations sur le site de revue [Réseaux](#).